

RÉSISTER À UNE VAGUE DE CHALEUR SANS CLIMATISEUR

ARTICLES

[mise à jour : 06/2023]



L'été arrive et avec lui la chaleur et les canicules, parfois difficiles à supporter. Le recours à un climatiseur est tentant mais loin d'être écologique.

250 € ou environ 500 kWh par an, c'est la surconsommation que peut entraîner l'utilisation d'un climatiseur. Un coût financier mais aussi écologique^[1] ! Alors, comment s'en passer ? Voici quelques pistes pour résister à la chaleur et passer une canicule... responsable.

Choisir un logement peu sensible à la canicule

La chaleur la plus facile à évacuer est celle qui ne rentre pas.

- On veille à avoir une habitation bien isolée.
- Si on est amené à choisir un nouveau logement, on prête attention à l'orientation du bâtiment, à la couleur des façades et aux matériaux. Ce sont des choix qu'on paie toute « sa vie » (ou plutôt la vie de la maison).

En bonus, on peut trouver un logement avec des puits provençaux ou canadiens^[2] intégrés à la construction (assez rare).

> Lire : [8 erreurs à éviter quand on rénove sa maison](#)

> Lire : [Quels matériaux d'isolation choisir ?](#)

Limiter les apports extérieurs de chaleur

On empêche les rayons de soleil d'entrer grâce à des volets ou à des stores extérieurs. On opte aussi pour des tentures de couleur claire, elles accumulent moins la chaleur que les tons foncés.

Dans les nouvelles constructions, la réglementation impose de limiter la surchauffe par des dispositifs tels que des pare-soleil.

Réduire la chaleur produite à l'intérieur de la maison

Les appareils électriques produisent de la chaleur en fonctionnant. Alors quand on ne les utilise pas, on éteint tous les électroménagers, télévisions ou ordinateurs. En plus, les ordinateurs ne supportent pas d'avoir trop chaud ! Raison de plus pour faire attention. Côté cuisine, on opte pour des plats froids.

Évacuer l'air chaud la nuit

Malgré tout, la chaleur s'accumule ? On aère efficacement la nuit. Le combo gagnant : ventilation complète la nuit et protection maximale la journée.

Utiliser l'eau pour se rafraichir

On se rafraichit le corps, on pend du linge humide aux fenêtres, on utilise un rafraichisseur d'air avec réservoir à eau froide... Avec parcimonie, bien sûr. Et on s'hydrate régulièrement !

Opter pour le traditionnel ventilateur

Plus économes en énergie que les climatiseurs, les ventilateurs se déclinent sous une foule de modèles (sur pied, avec rotation...). On pense à tester le bruit émis par l'appareil avant d'acheter, histoire de ne pas faire un achat qu'on regrette... La consommation d'un ventilateur n'excède pas 5 kWh par an, 100 fois moins que pour un climatiseur.

Malgré ces conseils, on craque pour un climatiseur ?

Il est parfois incontournable, surtout en présence de personnes plus fragiles, sensibles aux « coups de chaud » (personnes âgées, jeunes enfants...). On lit attentivement l'étiquette énergie du modèle^[1] et on opte de préférence pour un modèle de classe A++ ou A+++.

Attention : on évite à tout prix les climatiseurs portables, particulièrement inefficaces (ils évacuent la chaleur... par une fenêtre ouverte).

^[1] On considère qu'un appareil de climatisation à usage domestique (utilisé modérément, quand il fait trop chaud) augmente la facture d'électricité de 250€ (pour une consommation de +/- 500 kWh par an). Calcul effectué selon le prix de l'électricité en Belgique en juin 2023.

^[2] Des tuyaux amènent l'air de l'extérieur vers l'intérieur en passant par un passage souterrain qui

rafraîchit l'air en été (parce que le sol est plus frais que l'air en été) et réchauffe l'air en hiver.

[\[3\]](#) L'étiquette donne la consommation en kWh/60 minutes ou en kWh/an.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <mailto:jmoerman@ecoconso.be>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[3] https://www.ecoconso.be/fr/content/8-erreurs-eviter-quand-renove-sa-maison#_Toc536096032

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/content/quels-materiaux-disolation-choisir>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

